



Conditions de participation

Promotion Samsung Galaxy Note10 | Note10+ Preorder Trade-in

L'organisateur de la **promotion Samsung Galaxy Note10 | Note10+ Preorder Trade-in** est la société Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommée «Samsung»).

1. Dans le cadre de la **promotion Samsung Galaxy Note10 | Note10+ Preorder Trade-in**, les participants peuvent précommander un nouveau Samsung Galaxy Note10 ou Note10+ jusqu'au 22.08.2019, avant le début de la vente officielle en Suisse, et échanger leur ancien smartphone contre une prime.
2. La **période de promotion s'étend du 07.08.2019 au 22.08.2019**. La date de l'achat est confirmée par le justificatif d'achat ou la confirmation de la précommande. Précommande auprès d'un revendeur participant.
3. Cette promotion est valable exclusivement pour l'achat d'un Samsung Galaxy Note10 ou Note10+, livré par la société Samsung Electronics Switzerland GmbH aux revendeurs participants dont le siège est en Suisse ou au Liechtenstein.
4. Après la précommande du Samsung Galaxy Note10 | Note10+, les participants peuvent échanger leur ancien smartphone contre une prime. Il est également possible d'échanger des smartphones d'autres fabricants. La prime accordée par ancien smartphone dépend du modèle et de l'état du smartphone. La prime est estimée lors de l'enregistrement sur la base des informations fournies sur l'état du smartphone. Après l'enregistrement, le smartphone doit être envoyé par la poste à mobiletouch avec la confirmation de précommande. L'étiquette d'adresse est envoyée aux participants par e-mail. Après contrôle final de l'état du smartphone, la prime sera payée dans les 30 jours. Si la prime effective diffère de la prime estimée, mobiletouch prendra contact avec le participant. Dans ce cas, les participants pourront demander à récupérer leur ancien smartphone plutôt que de recevoir la prime effective. Calculateur de prime et participation sur fr.preorder.samsung.ch. La **date limite d'enregistrement et d'envoi** est le **08.09.2019**.
5. Les participations en dehors des dates indiquées aux points 2 et 4 ne seront pas prises en compte.
6. Seuls les clients finals (clients achetant des produits pour leur usage personnel) domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein sont autorisés à participer.
7. Samsung se réserve le droit de déclarer nulles les participations incomplètes ou qui ne sont pas conformes aux présentes conditions de participation.
8. Samsung se réserve le droit d'annuler, d'interrompre ou de clôturer prématurément la promotion à tout moment en cas de défaillance technique ou pour toute autre raison majeure.
9. Samsung se réserve le droit de déclarer non valides les participations accompagnées de documents inexacts, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre les participants fautifs.
10. Cette promotion est soumise au droit suisse. Le for judiciaire est à Zurich.